



[PÉTITION] 64 ANS, C'EST NON : RETRAIT DE L'ÂGE PIVOT !

Parce que l'âge pivot souhaité par le gouvernement est aussi injuste qu'inutile, la **CFDT vous invite à signer et partager massivement une pétition pour réclamer le retrait de cette mesure d'âge et l'amélioration du projet de réforme !**

Vos délégués syndicaux CFDT		
ALLOMBERT Patrick	Axway / Puteaux	01 47 17 21 62
BEAUMOND William	Aix Marseille Toulon	06 08 94 10 50
BOZZI Fabien	Sopra Banking / Tours	02 47 63 51 92
CORAGGIO Donatella	Manhattan/Triangle	06 45 15 66 04
COSSEC Mélanie	Nantes / Cassiopae	06 49 36 72 82
CREN Jeremy	Meudon	06 62 00 15 28
DRAPIER Jean-Marie	Rennes	02 23 25 25 62
FAURÉ Thierry	SBS / Albi Toulouse	06 52 18 09 97
GIRAudeau Pierre	Bordeaux	07 84 09 14 03
LACASSAGNE Nathalie	Albi Toulouse	06 13 07 44 87
MOIREZ Alain	Toulouse Rodez Albi	06 80 40 21 42
RICHARD Caroline	Rennes / Montreuil	02 99 77 56 26
BONGARS Nathalie	Sopra Banking / Tours	
SICARD Nathalie	Sopra HR / Marseille	04 91 28 59 18
MAUDUIT Brigitte	Sopra HR / Manhattan	

**Abonnez-vous !
en envoyant un
mail vide à**

**[EssentielSopra-
subscribe@yahogroupes.fr](mailto:EssentielSopra-subscribe@yahogroupes.fr)**

64 ANS, C'EST NON

Le projet de réforme des retraites comporte une mesure aussi injuste qu'inutile : l'instauration d'un âge pivot à 64 ans. S'il resterait possible de partir à la retraite à 62 ans, ce choix serait sanctionné par une décote (une baisse) définitive de sa pension. Ensemble, exigeons son retrait pur et simple !

Pourquoi l'âge pivot est-il injuste ?

Cette nouvelle règle pénaliserait d'abord les personnes qui ont commencé à travailler jeunes. Avec un nombre suffisant de trimestres cotisés, elles seraient pourtant contraintes de travailler deux ans supplémentaires pour ne pas voir leur pension chuter. Pour celles et ceux qui ont des revenus modestes, c'est la double peine !

Pourquoi est-ce inutile ?

Contrairement à ce que tente de faire croire le Gouvernement, l'état des finances du futur système de retraites n'est pas du tout dans un état catastrophique. S'il est indispensable de tenir un équilibre financier à moyen et long terme du système, cela peut se faire sans un nouveau report de l'âge de départ à la retraite. De nombreux autres leviers existent et peuvent être utilisés de façon complémentaire.

Des insuffisances dans le projet de réforme

Le projet de réforme des retraites doit être amélioré sur au moins 3 sujets :

- La prise en compte de la pénibilité : les quatre critères de pénibilité (risques chimiques, port de charges lourdes, postures pénibles, vibrations) écartés en 2017 doivent être enfin pris en compte pour permettre à plus de 600 000 personnes supplémentaires de partir plus tôt à la retraite (métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'agroalimentaire, de la santé...)
- Un dispositif de retraite progressive digne de ce nom pour offrir aux travailleurs une plus grande liberté des modalités de départ à la retraite.
- Un minimum de pension pour une carrière complète plus élevé, le projet prévoit 1000€, ce qui est en dessous du seuil de pauvreté (1041 €).

Enfin, il est indispensable de sécuriser la transition des travailleurs des régimes spéciaux et des fonctions publiques, notamment concernant les mesures de compensation et de revalorisation salariale.

Vous aussi, signez et partagez cette pétition pour obliger le Gouvernement à retirer l'âge pivot et améliorer son projet de réforme !